Fondation Jean Jaurès

Société

1981 : COMMENT LA GAUCHE ABROGEA LA LOI ANTICASSEURS

Nicolas Vignolles

18/06/2009

L'Assemblée nationale a examiné le 10 juin 2009 en Commission des lois et le 23 juin en séance publique, la proposition de loi présentée par Christian Estrosi « renforçant la lutte contre les bandes violentes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public ».

Parce qu'une ressemblance avec la loi dite « anti-casseurs » de 1970 existe, il peut s'avérer utile de réexaminer les débats du 25 novembre 1981 pour comprendre sur quels arguments la gauche l'abrogea.